

Aider la police de London à renforcer la sécurité communautaire

Des subventions pour les recours civils soutiennent la police locale

NOUVELLES

Le 6 novembre 2009

Un nouveau véhicule de commande mobile permettra à l'unité d'intervention communautaire du service de police de London d'intervenir et de coordonner les enquêtes sur des situations d'urgence de grande envergure, et de contribuer plus efficacement aux recherches de personnes disparues dans l'ensemble de la collectivité.

Le véhicule, qui a été financé grâce à une initiative du ministère du Procureur général intitulée Programme de subventions pour les recours civils, servira également de centre de police satellite mobile pour se rendre sur les lieux d'incidents dans la région de London. Au lieu de devoir retourner au poste de police, les agents pourront analyser les éléments de preuve, tenir des réunions confidentielles, rédiger des rapports et donner des instructions à partir d'un endroit centralisé.

Le programme de subventions, créé en vertu de la *Loi sur les recours civils*, permet que de l'argent soit retiré des mains des contrevenants et affecté à la prévention du crime et de la victimisation.

CITATIONS

« Ce véhicule permettra à la police de combattre le crime et de répondre rapidement et efficacement à des incidents dans toute la région. Le service de police de London travaille dur pour protéger notre collectivité et il mérite d'être félicité pour avoir déterminé un besoin communautaire et présenté une proposition solide pour qu'elle soit acceptée. »

— Chris Bentley, procureur général et député provincial de London Ouest

« Grâce à cette subvention, la *Loi sur les recours civils* nous a procuré un outil très important de maintien de l'ordre au sein de la collectivité. Ce nouveau véhicule de commande communautaire permettra au service de police de London de mieux servir sa communauté et d'améliorer la sécurité à London pour le bien de tous les résidents. »

— Chef Murray Faulkner, service de police de London

FAITS EN BREF

- Le véhicule de commande mobile a été acheté grâce à une subvention de 250 000 \$ dans le cadre d'une initiative du ministère du Procureur général intitulée Programme de subventions pour les recours civils.
- Depuis novembre 2003, les biens confisqués par la province au profit de la Couronne atteignent une valeur totale de 11,2 millions de dollars. Des biens supplémentaires d'une valeur de 40 millions de dollars sont gelés par la province en attendant l'achèvement de la procédure de confiscation au civil.
- Les produits des confiscations au civil ont financé approximativement 1,2 million de dollars d'indemnités versées à des victimes d'activités illégales et 3,4 millions de dollars de subventions à des organismes d'exécution de la loi.

POUR EN SAVOIR PLUS

Obtenez des renseignements sur la [confiscation des biens au civil en Ontario](#).
Lisez [la Loi sur les recours civils](#).

Erin Moroz, Bureau du ministre, 416 326-1785
Valérie Hopper, Direction des communications,
416 326-2201

ontario.ca/nouvelles-procureur-general
Available in English